

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE
21 NOVEMBRE 2014, à Tallenay

Assemblée : 37 présents : Pouvoir de J Oury à JL Viennet, A Greset à JJ Fenollar, sur 44 adhérents.

Excusés : P Debruyne, E Dorée, J Gaillard, JP Grangé.

Absents : JC Jolissaint.

Se sont retirés du club : JP Boban, JP Haudicot.

Invités : Mr JY Pralon, Maire de Tallenay, Mme C Botteron maire de Chatillon le Duc , Mr J Roullot, correspondant de l' Est Républicain.

Remerciements pour le passage de Mme Botteron, la présence de Mr Pralon et Mr Roullot.

En 2014, nous sommes 44 adhérents dont 6 féminines.

5 adhérents ont plus de 80 ans, et notre doyen 87 ans.

Information à l'assemblée des problèmes de santé de J Milliat, qui concoure pour son 22^{ème} brevet cyclotouriste franc-comtois, ainsi que les problèmes rencontrés par G Genin et B Vienney.

Une pensée pour le décès de Mr R Bacheresse, à 85 ans et qui a été en son temps responsable de la section cyclo, à l'AC 2000.

La saison 2014 a été excellente : aucune déclaration d'accident n'a eu lieu.

Remerciements à l'équipe des parcours qui nous ont permis de découvrir d'autres secteurs, à l'ensemble des cyclos ayant œuvrés pour la Bourse aux vélos, au 21^{ème} VTT de la Dame Blanche, au Critérium du Jeune Cyclo.

Les deux séjours de Méjannes Le Clap ou Semur en Auxois ont été très chaleureux

Un vote du règlement intérieur aura lieu dans le courant de la soirée.

Le renouvellement du bureau devant se faire à l'AG 2015, il faut le prévoir

Remerciements du Président aux membres du Bureau, aux Communes et à la CAGB, pour leur participation et leur disponibilité.

Rapport moral du Président voté : adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport d'activités de l'année 2013 – 2014 par la Secrétaire.

Rapport d'activités voté : adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport financier par le Trésorier.

Fin de l'exercice 2013, nous avons 5555 € en compte. Fin 2014, nous avons 6626 €, soit un excédent de 1071 €.

Montant des recettes courantes 400 € - dépenses de fonctionnement 281 €.

La Bourse aux vélos : 957 €. Le VTT de la Dame Blanche : 2212 € + 400 € de subventions.

Randonnée du 31.08.2014 : 450 € + subventions de 600 €.

Soit un total avec subventions de 3936 €.

Ces subventions d'un montant total de 1100 € se décomposent ainsi : Tallenay 100 €, VTT de la Dame Blanche 400 €, randonnée du 31.08 : 600 €.

Dépenses : AG 2013 : 775 € - Tirage des Rois ... Repas bourse aux vélos : 257 €, diverses sorties 116 €.

Dons cotisations : 2260 € : licences avec inscriptions, pour une dépense de 2239 €.

Séjour à Méjannes le Clap : 13691 € de dépenses pour 13785 € de séjour. Différence 94 € ;

Séjour à Semur en Auxois : 3410 € de rentrées pour 5350 de dépenses : prise en charge de 1940 € par le club soit 62 € 58 par personne.

Les commissaires aux comptes A et JC Putet ayant fait les vérifications nécessaires, ayant constaté que toutes les pièces de recettes et dépenses figurent au dossier, donnent Quitus à l'Assemblée pour l'exercice écoulé.

Rapport financier voté et adopté à l'unanimité.

En 2015, nous nous sommes retirés de l'organisation du VTT de la Dame Blanche, donc pas de recette sur ce VTT.

La cotisation annuelle de 10 € est maintenue.

La licence des + de 80 ans est toujours prise en charge par le club.

Rapport du Délégué Sécurité : certes, pas de problèmes en 2014, néanmoins faire très attention aux voitures venant de face. (les faits divers en sont la preuve).

Parole est donnée au délégué formation de la Ligue, suite au séjour en Chine de 4 adhérents.

Ce pays a la « culture vélo » : l'infrastructure routière est adéquate à la pratique de ce moyen de locomotion. Tout s'est très bien passé pour les 70 cyclos présents sur place, malgré une circulation très importante.

G Genin, ayant établi la rédaction d'un règlement intérieur, les adhérents ont pu en prendre connaissance dès les premiers jours de juillet 2014.

Les statuts du club, déposés en 2003, n'en disposaient pas.

A ce jour, aucune question relative à ce règlement intérieur n'a été envoyée au Président.

Ce règlement intérieur est désormais associé aux statuts.

Question d'un adhérent : Pourquoi le siège social est la Mairie de Tallenay et non le domicile du Président :

Réponse : facilités de communication, concernant la réservation de la salle, la fourniture de l'attestation des assurances... aucun problème à ce jour.

Manifestations 2015 : Tirage des Rois et Prises des licences : mardi 06.01.2015, à Tallenay.

Bourse aux vélos les 12 – 13 – 14 février 2015.

Séjour à la Bussière du 6 au 13 juin 2015. A ce jour, nous sommes 34 inscrits.

Un appel de fonds pour acompte sera à prévoir courant décembre 2014.

Intervention de C Bouclans qui suggère un micro...

L'âge moyen du club est de 70 ans.

Dans les derniers circuits reçus, il y aura une journée « Crèches ».

Intervention de JC Putet : aucune remarque n'ayant été faite, l'assemblée 2013 est approuvée.

Intervention de JY Pralon : la commune de Tallenay peut prêter une sono.

La rigueur observée par les membres du club explique sa longévité, et sera à suivre pour l'avenir.

Remerciements du Président à JY Pralon, qui intervient au niveau de la CAGB pour les subventions accordées, Répondant toujours présent aux demandes faites pour les futurs travaux et qui « va au bout de ses idées ».

JP Haudiqot quittant le club, D Oriot reprend en charge le site des Cyclos.

Assemblée générale levée à 19 h 30, suivie de l'apéritif et d'un repas.

La Secrétaire, Nicole Mathile.